ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

LP

Question écrite n° 117712

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de la filière tertiaire administrative au lycée professionnel Casteret de Saint-Gaudens (31). Dans le cadre de la carte des formations pour la rentrée 2007, le rectorat de l'académie de Toulouse a prévu, pour le lycée professionnel Casteret, la création d'un BEP « Carrières sanitaires et sociales », une création qui répond aux besoins professionnels du territoire du pays de Comminges Pyrénées et à la demande de l'administration et du personnel enseignant de cet établissement. Cette création se traduit par une baisse drastique de la dotation globale horaire affectée à la filière tertiaire administrative, provoquant une baisse des effectifs des classes « Comptabilité » et « Tertiaire et secrétariat » ainsi que la suppression d'heures d'enseignement. Ce transfert de DGH fragilise la présence de la filière tertiaire administrative dans ce lycée alors que le ministère mène une réflexion sur la professionnalisation accrue de cette filière devant déboucher sur une réforme en 2008. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures qu'il est prêt à prendre.

Données clés

Auteur : M. Jean-Louis Idiart
Circonscription : Haute-Garonne (8e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117712
Rubrique : Enseignement technique et professionnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1188